



91 | VILLEBON-SUR-YVETTE Des aménagements de sécurité obligent les usagers de la promenade de l'Yvette à faire un détour de 200 m pour traverser la D59. Une centaine d'entre eux a réclamé, samedi, leur suppression.

Ces barrières que les cyclistes ne veulent plus voir sur leur chemin

CÉCILE CHEVALLIER
ET FLORIAN GARCIA

PROTÉGER les piétons et les cyclistes des voitures qui circulent sur la départementale 59 ou favoriser les liaisons douces ?

Il y a un peu plus d'un an, l'ancien maire de Villebon-sur-Yvette a tranché et choisi la première option, en faisant poser des barrières le long de l'axe qui relie le parc d'activités Gutenberg, à Palaiseau, et le centre commercial Villebon 2. Cet aménagement oblige les usagers de la promenade de l'Yvette à faire un détour de 200 m pour emprunter un passage protégé et réglementé par un feu tricolore.

Samedi, une centaine de cyclistes a répondu à l'appel de l'association Mieux se déplacer à bicyclette et de la Fédération des circulations douces en Essonne pour réclamer la suppression de ces barrières et la création « d'une traversée sécurisée et respectueuse des mobilités actives ».

Un coup de frein à l'essor des mobilités douces

« C'est insupportable, peste Amélie, 47 ans. Pour continuer notre chemin, on doit aller jusqu'au feu tricolore en empruntant un trottoir étroit et dangereux. La promenade de l'Yvette doit être aménagée dans sa continuité. » Accom-



pagnée de ses deux enfants, cette habitante de Palaiseau poursuit son détour : « En plus de circuler sur un trottoir étroit, on doit traverser plusieurs voies. Le plus dangereux, ce sont les voitures qui arrivent derrière et qui tournent à droite pour aller au drive d'Auchan. Elles sont en pleine accélération pour attaquer la côte. »

Après ce premier franchissement de chaussée, les

cyclistes doivent marquer l'arrêt et attendre que le feu tricolore stoppe la circulation pour pouvoir traverser. « C'est extrêmement pénible », souffle Amélie.

Du point de vue des cyclistes, ces barrières représentent un coup de frein à l'essor que connaît le vélo. « Partout dans le secteur de Paris-Saclay, les collectivités font des efforts sur les pistes cyclables et pour rompre les discontinuités »,

**“
Tout ce qui oblige
les cyclistes à poser
le pied à terre
est contre-productif**

VALÉRIE MASSON-DELMOTTE,
HABITANTE DE VILLEJUST

souligne Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du Giec (Groupe d'experts sur le climat) et habitante de Villejust.

« Ces barrières sont ridicules et constituent un gros point noir, poursuit-elle. Tout ce qui oblige les cyclistes à poser le pied à terre, à faire des détours, est contre-productif. Il faut fluidifier les circulations non motorisées. »

Du côté de la mairie, le nouveau maire (SE), Victor Da

Villebon-sur-Yvette, samedi. Les cyclistes proposent qu'une traversée sécurisée remplace ces barrières.

Silva « comprend que le détour pose problème », mais rappelle que « la promenade de l'Yvette n'est en aucun cas une piste cyclable ».

Selon le maire, un sentier piéton avant tout

« C'est un chemin piéton, sur lequel les cyclistes sont tolérés, précise l' élu. Cette manifestation, c'est un peu comme si les chauffeurs de poids lourd protestaient pour avoir le droit de circuler en centre-ville. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un plan vélo. Pour ces barrières, j'attends un retour du conseil départemental sur des aménagements proposés. »

Samedi, armés de bombes de peinture orange, les cyclistes ont présenté leur idée d'aménagement directement sur la chaussée.

« Nous proposons qu'un passage protégé soit créé une dizaine de mètres plus loin, pas à 200 m, détaille Cécile, membre de l'association Mieux se déplacer à bicyclette. Ce passage serait situé en agglomération, donc dans une zone limitée à 50 km/h. Nous insistons aussi pour qu'il soit éclairé. » ■

91 | VIGNEUX-SUR-SEINE Longtemps pollué et squatté, le site va être réhabilité à hauteur de 2,5 millions d'euros.

Le lac Montalbot, futur « joyau de la biodiversité »

SÉBASTIEN MORELLI

L'ANCIENNE SABLIERE de Vigneux-sur-Seine, la fosse Montalbot, est devenue ces dernières années un lac riche d'une grande biodiversité. À cause de la pollution due aux inondations de 2016 et 2018, et en raison des campements illicites, la zone a beaucoup fait parler d'elle, mais ça change.

« C'est un espace unique aux portes de Paris. Ce sera un joyau de la biodiversité du Val d'Yerres-Val de Seine », promet le maire (LR), Thomas Chazal. Des travaux de sécuri-

sation avaient déjà été engagés afin d'éviter toute nouvelle pollution, et sa partie nord a été fermée, afin d'empêcher l'installation d'un nouveau camp de Roms.

La réhabilitation du lac vient d'être présentée en réunion publique, devant une centaine de personnes. « C'est un projet qui nous tient à cœur depuis des années, à moi et à François Durovray (le président LR de l'agglomération et du département), assure Thomas Chazal. Avec les travaux de sécurisation, de nettoyage et les aménagements, c'est un chantier à

2,5 millions d'euros. » Inscrit en zone naturelle sensible, le lac Montalbot va devenir un îlot de la biodiversité.

Observatoire, verger, chemins aménagés...

Sur place, 277 espèces végétales et 111 espèces animales ont été recensées et seront protégées. Les promeneurs pourront faire le tour du lac pour observer la faune et la flore, mais des « secteurs de quiétude » pour la biodiversité locale seront préservés. Des animations, des ateliers d'observations et des travaux participa-

tifs sont même à l'étude. L'objectif, c'est aussi de retisser des liens avec la ville, d'un côté, et la plaine du Saussaie et la Seine, de l'autre.

Une placette sera créée, côté Delta Club, avec des places de stationnement, des rangements, un verger... Un trottoir large avec piste cyclable sera installé le long de la rue du Maréchal-Leclerc. Des îlots de prairies non fauchés, de nouvelles plantations, et des chemins seront aussi aménagés.

Les travaux doivent démarrer à la fin de l'année et s'étaleront sur trois ans. ■



Vigneux, septembre 2020. Sur cette zone proche du port aux Cerises, les travaux commenceront fin 2022 et dureront trois ans.